

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 27 JUIN 2024 -

DÉCISION N° 24 - 04 - 026

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 3 mai 2024 s'est réuni le jeudi 27 juin 2024 à partir de 10 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusée :

- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Luc FRANCOIS (vice-président)

Décision 4 : La révision du tableau d'adéquation grades emplois.

Dans le cadre de la mise en place du nouvel organigramme à compter du 1^{er} septembre 2024, il a été proposé de réviser les tableaux d'adéquation grades emplois afin de les faire correspondre avec les besoins de l'établissement. Les modifications proposées permettraient ainsi de réaliser les objectifs suivants :

- ✓ Se mettre en conformité avec les textes législatifs et réglementaires.
- ✓ Classer et catégoriser les emplois.
- ✓ Aligner les filières dans un seul tableau d'adéquation grades emplois.
- ✓ Arrêter un grade minimum et maximum par emploi ou poste en tenant compte des parcours professionnels existants.

Les nouvelles adéquations grades emplois et les différents emplois de l'organigramme pour les filières administrative et technique ont été présentés.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve les nouvelles adéquations grades emplois telles que présentées dans le tableau annexé de la présente décision.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER